

Reunion du 4 Mars 1997

(20 h30)

Convocations adressées le 24/02/1997

Étaient présents: Mmes Tonnellier, Borel, Gau, Belliot, Thomas, Lemaître, Normand, Laudeman, Langris, Fortin, Shiton, Foursard, Anne Brewer, M. Sapiel

1/ COMPTES ADMINISTRATIFS 1996 ET AFFECTATION RESULTATS DE FONCTIONNEMENT

a) COMMUNE

Dépenses de fonctionnement : 1.723.760,50  
Recettes de fonctionnement : 2.096.820,64  
Excédent année 1996 : 373.060,14  
Excédent antérieur : 459.895,23  
Excédent total : 832.955,37  
L'excédent est affecté en totalité à l'investissement

Dépenses d'investissement : 753.420,65  
Recettes d'investissement : 280.107,00  
Déficit année 1996 : 473.313,65  
Déficit antérieur : 40.361,03  
Déficit total : 513.674,68

b) SERVICE DES EAUX

Dépenses de fonctionnement : 265.992,59  
Recettes de fonctionnement : 253.178,11  
Déficit année 1996 : 12.814,48  
Excédent antérieur : 31.832,28  
Excédent total : 19.017,80  
L'excédent total est reporté en fonctionnement

Dépenses d'investissement : 33.824,81  
Recettes d'investissement : 86.681,00  
Excédent année 1996 : 52.856,19  
Excédent antérieur : 213.084,94  
Excédent total : 265.941,13

c) SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement : 17.352,75  
Recettes de fonctionnement : 48.841,80  
Excédent année 1996 : 31.489,05  
Excédent antérieur : 59.456,10  
Excédent total : 90.945,15  
L'excédent est affecté pour 80.000,00 F à l'investissement et 10.945,15 est reporté en fonctionnement.

Dépenses d'investissement : 33.024,73  
Recettes d'investissement : 65.096,00  
Excédent année 1996 : 32.071,27  
Excédent antérieur : 34.603,94  
Excédent total : 66.675,21

d) CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dépenses de fonctionnement : 9.809,00  
Recettes de fonctionnement : 14.130,00  
Excédent année 1996 : 4.321,00  
Excédent antérieur : 463,33  
Excédent total : 4.784,33  
L'excédent total est reporté en fonctionnement

## 2/ AUGMENTATION DE CERTAINS TARIFS

### a) Distribution d'eau potable

Nouveaux tarifs au 01.01.1997

Abonnement semestriel : 150,00 ( + 15%)  
Consommations  
Tranche 1 de 0 à 25 m<sup>3</sup> : 2,90 ( + 15%)  
Tranche 2 de 26 à 50 m<sup>3</sup> : 2,70 ( + 15%)  
Tranche 3 au delà 50 m<sup>3</sup> : 2,20 ( + 5%)

Cette augmentation est nécessaire étant donné le résultat déficitaire de la section de fonctionnement en 1996.

### b) Remplacement des compteurs gelés

Il sera demandé aux abonnés, dont le compteur d'eau a gelé, la somme de 385,00 francs pour le remplacement de celui-ci. Seul le coût de revient de la pièce est demandé.

### c) Rémunération des porteurs de Pompes funèbres

La rémunération des porteurs n'ayant pas été augmentée depuis plusieurs années, il a été décidé de porter celle-ci de 110 à 152 francs par inhumation.

### d) Redevance funéraire due par les familles

Etant donné que la rémunération des porteurs a été revue à la hausse, il convient d'augmenter la redevance funéraire demandée aux familles des défunts. Celle-ci est portée à 1.669,00 francs au lieu de 1.300,00. Il est précisé que la commune fait supporter uniquement le coût de revient du service.

## 3/ Vote des subventions 1997

### SUBVENTIONS 1997

AMICAL SAPEURS-POMPIERS LIGNIERES-ORGERES	3.215	
AMICAL DONNEURS DE SANG	800	
BIBLIOTHEQUE LOCALE	1.215	
AFN LOCAL	995	
ACPS LOCAL	2.145	
STE DE CHASSE LOCALE	825	
CLUB BENE AGE	615	
COMITE DES FETES LIGNIERES-ORGERES	14.700	
JEUNESSE ASSOCIATION FOOTBALL LIGNIERES-ORGERES	11.310	
JEUNESSE ASSOCIATION JEUNES LIGNIERES-ORGERES	6.000	(2000 <sup>e</sup> de subvention exceptionnelle)
GROUPEMENT DEFENSE CULTURE	1.560	
MUTUELLE DU TRESOR	130	
GAUCHE CALAISIEENNE	630	
COMICE AGRICOLE COUPTRAIN	600	
CLUB CREATEUR ENTREPRISE PRE-EN-PAILL	125	
LA SENTINE	370	
S.O.A. DES AVALOIRS	130	
CHAMBRE DES METIERS LAVAL	180	
ORDEX D'OR LA FERTE-MACE	340	
LUTTE CONTRE LE CANCER VILLEJUIF	1.050	
LUTTE CONTRE LE CANCER RENNES	1.050	
COMITE SAUVGARDE ENFANCE	170	
ASSOCIATION PARENTS ENFANTS INADAPTES	395	
ASSOCIATION PARALYSES DE FRANCE	760	
COMITE DE GESTION CANTINE ECOLE PUBLIQUE	28.295	
COLLEGE NOTRE-DAME LA FERTE-MACE (6 classes)	1.650	
SFA LAVAL (vapeur et charbon déposé dans l'année)	525	
SYNDICAT INITIATIVE PRE-EN-PAILL	320	
SYNDICAT INITIATIVE CARROUGES	370	
ASSOCIATIONS PARENTS ELEVES ECOLE PUBLIQUE	17.590	(dal 1400 <sup>e</sup> : séjour de neige)
ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS CARROUGES	700	
AMICALE LAJOUT	1.500	
CCAS	14.000	
AFN ORGERES	40.000	
TOTAL	153.810	

#### 4/ Contrat assurance groupe personnel communal

Le Maire expose:

Le centre de gestion offre depuis de nombreuses années un service optionnel de suivi de contrat d'assurance groupe garantissant les risques statutaires. Ce contrat permet le remboursement du salaire d'un agent de service pendant un certain temps pour cause de maladie, maternité ou accident de travail.

La Commune adhère à ce service depuis plusieurs années. Devant la nécessité de réactualiser le contrat, le centre de gestion a procédé à une consultation. La compagnie d'assurance qui a été retenue est la Caisse Nationale de Prévoyance (C.N.P.).

Compte tenu de l'utilité d'un tel contrat, il est nécessaire de poursuivre la collaboration avec le service spécialisé du centre de gestion.

Les membres du Conseil Municipal après avoir délibéré ont décidé de maintenir l'adhésion au service facultatif du centre de gestion, d'habiliter Mr le Maire à signer le contrat à intervenir ainsi que toutes les pièces subséquentes nécessaires, de souscrire à effet du 1er Janvier 1997, l'ensemble des garanties proposées pour un taux global de 3,25% pour 1997, de retenir la garantie des charges patronales, d'opter pour une franchise de remboursement de 10 jours fermes.

Le Maire expose:

Le centre de gestion propose un service optionnel de suivi de contrat d'assurance groupe garantissant les risques statutaires des agents relevant de l'IRCANTEC. Ce contrat permet le remboursement du salaire d'un agent absent du service pendant un certain temps pour cause de maladie, maternité ou accident de travail, déduction faite des indemnités journalières de la sécurité sociale.

La Commune adhère à ce service depuis plusieurs années.

Devant la nécessité de réactualiser le contrat, le centre de gestion a procédé à une consultation. La compagnie d'assurance qui a été retenue est la Caisse Nationale de Prévoyance (C.N.P.).

Compte tenu de l'utilité d'un tel contrat, il est nécessaire de poursuivre la collaboration avec le service spécialisé du centre de gestion.

Les membres du Conseil Municipal après avoir délibéré ont décidé de maintenir l'adhésion au service facultatif du centre de gestion, d'habiliter Mr le Maire à signer à compter du 1er Janvier 1997 tous les documents à intervenir notamment le contrat auprès de la C.N.P., de retenir la garantie des charges patronales.

#### 5/ Assurance dommages ouvrage pour la construction de 3 logements locatifs

Les membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré, ont décidé de contracter un assurance dommages ouvrage d'un montant de 23 000 000 auprès de GROUPAMA (le Mans) pour la construction de 3 logements locatifs au lotissement des Pommiers. Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires.

6/ OBJET / EMPRUNTS POUR CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS LOCATIFS

Les membres du Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,  
ont décidé de contracter un emprunt de 800.000,00 francs  
auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole pour  
financer la construction des 3 logements locatifs.

Cet emprunt est contracté pour une durée de 12 ans à un taux  
de 5,75% à échéances annuelles.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt.

OBJET / EMPRUNTS POUR TRAVAUX DE VOIRIE

Les membres du Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,  
ont décidé de contracter un emprunt de 500.000,00 francs  
auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole pour  
financer les travaux de voirie.

Cet emprunt est contracté pour une durée de 19 ans à un taux  
de 5,55% à échéances annuelles.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt.

OBJET / REMBOURSEMENT D'UN PRÊT DU SERVICE DES EAUX PAR ANTICIPATION

Les membres du Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,  
ont décidé de rembourser par anticipation le prêt n°  
11/050821-01 contracté en 1992 auprès du Crédit Local de  
France.

Les crédits nécessaires pour le remboursement du capital  
restant dû soit 128 017,79 F et l'indemnité soit 24.451,72 F  
seront inscrits au budget primitif 1997 du service des eaux.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces  
nécessaires.

7/ OBJET / LEVÉE TOPOGRAPHIQUE DE L'ENTRÉE DU BOURG DANS LE CADRE DE  
L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ.

Les membres du Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,  
ont accepté le devis d'un montant de 8.200,80 F TTC présenté  
par Mr Patrick ZUBER, Géomètre-expert, pour la levée  
topographique de l'entrée du bourg, dans le cadre de  
l'amélioration de la sécurité. Mr Patrick ZUBERT est donc  
désigné comme géomètre.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces  
nécessaires.

8/ Charte partenariat avec la Mutualité de l'Orne pour les affaires de télé assistance "ANIFUS"

Le dossier a été remis à l'association "Maintien au Pays" plus directement concernée par ce type de charte partenariat

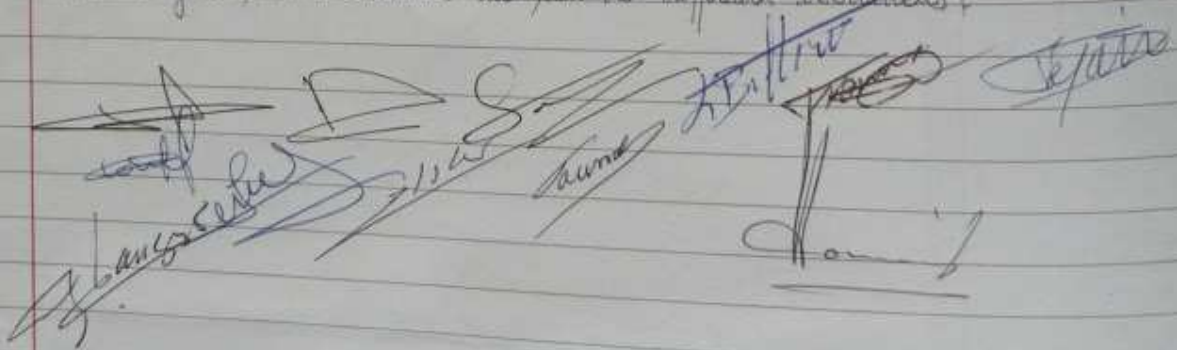
9/ Rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

M. le Maire a donné lecture du rapport annuel 1995

10/ Divers

M. le Maire a donné lecture du courrier de Christian Sérault qui se propose d'établir un plan de la commune et qui serait à inclure dans le dépliant déjà existant. Par ailleurs Christian Sérault souhaite savoir si le projet de jumelage émis par la Commission tourisme et animation en son temps, est toujours d'actualité, au cas où il se propose de recueillir la documentation nécessaire au "montage" d'un jumelage.

Sur le premier point les membres du Conseil municipal acceptent la proposition de Christian Sérault (plan sur feuille à photocopier), par contre le projet de jumelage est "mis de côté" (mis en place et fonctionnellement très "bordé" à gérer, même bénévoles au sein de différents associations)

A collection of handwritten signatures and initials, including names like 'Jean-Claude', 'Léon', 'Jean', 'Philippe', and 'Daniel', some with dates like '1995'.